



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Aude

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHE DE FOURNITURES

Marché public de **FOURNITURES**
Marché N°01/2011.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Type d'organisme :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude
20 Avenue du Mal Juin – BP 136 - 11022 CARCASSONNE Cedex

OBJET DU MARCHE

Objet du Marché : Acquisition, de divers matériels informatiques les services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude à Carcassonne, l'antenne de Narbonne et le Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel Henri MARTIN à Lézignan-Corbières.

Type de Marché : Fournitures

Type de Procédure : Adapté

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Description du Marché : Marché à bon de commande

Prestations divisées en lots : Oui : 5 Lots.

- Lot 1 : Acquisition (installation, mise en service en option) d'équipements informatiques (Annexe 2),
- Lot 2 : Acquisition, installation, mise en service et maintenance de matériel audio-visuel (Annexe 3),
- Lot 3 : Acquisition, installation, mise en service de matériel d'impression (Annexe 4),
- Lot 4 : Acquisition de licences et master (Annexe 5),
- Lot 5 : Acquisition et Remplacement du matériel informatique réseau existant (Serveurs et Switch) comprenant l'installation, le paramétrage, la reprise des données, la configuration des données, des comptes utilisateurs, du transfert de compétences et de la maintenance préventive Et corrective annuelle Sites de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude à Carcassonne et Narbonne et au CFAI Henri MARTIN à Lézignan-Corbières (Annexe 6)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidats :

Références professionnelles,
Garanties et capacités techniques et financières.

Conditions de participation :

Documents et renseignement à fournir par les candidats en application des articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics :

1. La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire.

2. Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdictions de soumissionner aux marchés et accords-cadres mentionnés à l'**article 43 du Code des Marchés Publics** en application des dispositions de l'**article 38 de l'ordonnance du 6 juin 2005** et de l'**article L.323-1, L. 323-8-2 et L. 323-8-5 du Code du travail**.

3. Les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur dans les conditions fixées à l'article 45 du code des marchés publics, à savoir :

- Lettre de candidature (DC1 anciennement DC4),
- Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées pour engager le candidat,
- Déclaration du candidat (DC2 anciennement DC5) dûment complétée et signée,
- Attestations fiscales et sociales ou état annuel des certificats reçus (DC7) ou attestation sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant qu'il a satisfait à ses obligations sociales et fiscales,
- Attestation sur l'honneur figurant en **annexe 1** signée,
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles,
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années,
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Certificats de qualifications professionnelles, la preuve de la capacité du candidat pouvant être apportée par tout moyen.
- Acte d'Engagement (DC3 anciennement DC8) signé et portant le cachet de l'entreprise,
- Devis/budget détaillant les prix prévus pour chaque poste et chaque prestation,
- Liste de références clients,
- Attestation d'assurance.

Attestation d'assurance, n° d'agrément.	CRITÈRES D'ATTRIBUTION
--	-------------------------------

Modalités d'attribution :

Les soumissionnaires doivent présenter une offre en qualité de candidats individuels.

Offre la mieux disante appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- | | |
|---------------------------|-----|
| * Cout de la prestation : | 40% |
| * Valeur Technique | 60% |

PROCEDURES

Mode de passation : Appel d'Offres selon la Procédure Adaptée.

CONDITIONS DE DÉLAI

Date limite de réception des offres : Mardi 29 Mars 2011 à 17h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Modalités d'obtention et de consultation du Cahier des Charges :

Sur le site www.cm-aude.fr et pour tous autres renseignements :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude - 20 avenue du Maréchal Juin – BP 136
11022 Carcassonne - I.CANAL, Tél.: 04.68.11.20.08. - i.canal@cm-aude.fr

Délai maximum d'envoi du Cahiers des Charges et documents complémentaires :

6 jours suivant la réception de la demande ou 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Lundi 7 Mars 2011.

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Adresse où les candidatures et/ou offres doivent être transmises :

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude
20 avenue du Maréchal Juin - BP 136 - 11022 Carcassonne Cedex.